

Extrait de la résolution numéro **21-05-19-30** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 19 mai 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Philip Lapalme.

Sont également présents, messieurs Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et mesdames Élise Phoenix, agente d'intervention aux cours d'eau, Julie Labelle, agente de développement en environnement et Linda Laplante, secrétaire de direction.

REPORT DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE NON PAIEMENT DE TAXES : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE, conformément au Code municipal du Québec (articles 1022 à 1060 inclusivement), la MRC de Vaudreuil-Soulanges agit aux fins de percevoir, aux bénéfices de 19 de ses municipalités locales, les taxes municipales et scolaires impayées des contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la vente des immeubles pour défaut de non paiement de taxes est prévue le 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'en raison des circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, afin de profiter des allègements et de tenir cette vente plus facilement, il est préférable de la reporter à une date ultérieure;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Hans Gruenwald Jr**, appuyé par monsieur **Pierre Lalonde** et résolu :

de reporter la vente des immeubles pour défaut de non paiement de taxes au 16 septembre 2021;

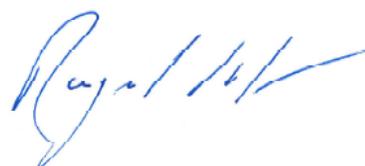
que le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC **donne** un nouvel avis public de la vente pour le 16 septembre 2021.

Proposition adoptée.

Donné à Vaudreuil-Dorion, le 25 mai 2021.



PATRICK BOUSEZ
Préfet



RAYMOND MALO
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint